

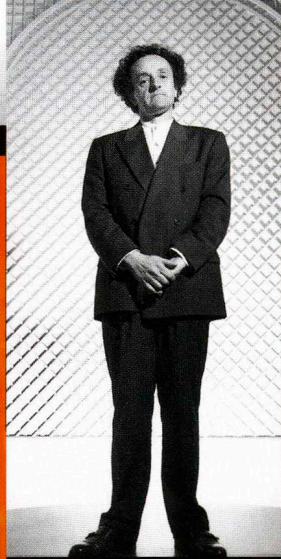
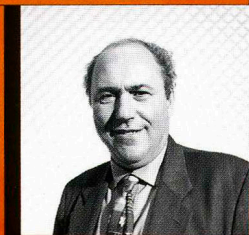
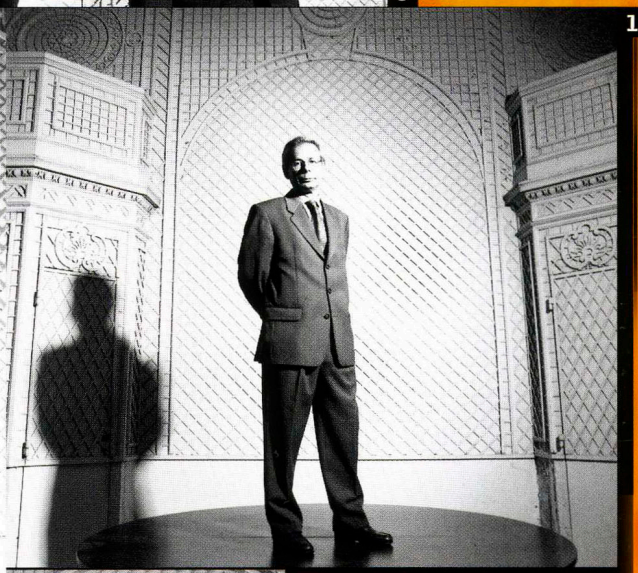
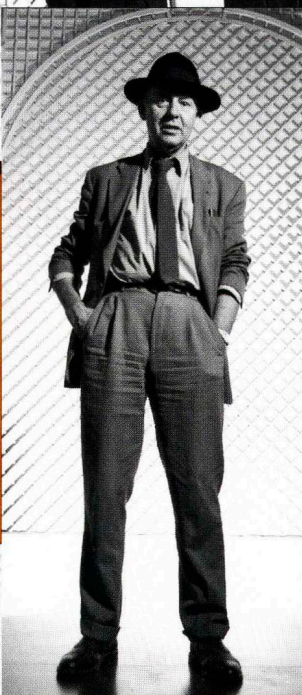
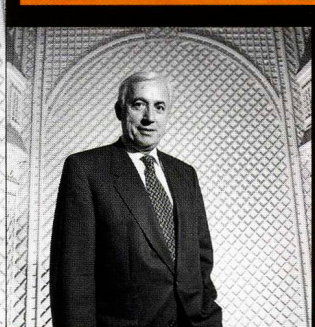
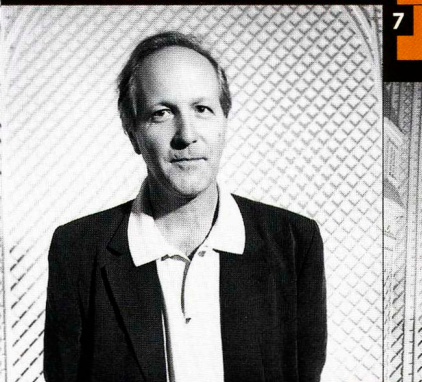
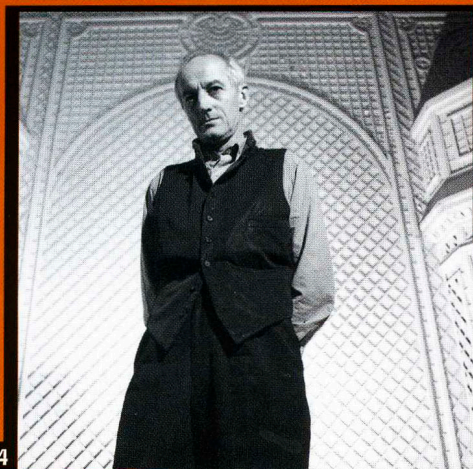
# Palmarès 1997

PALMARÈS 1997 DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT



**Palmarès 1997** de l'architecture  
et de l'aménagement

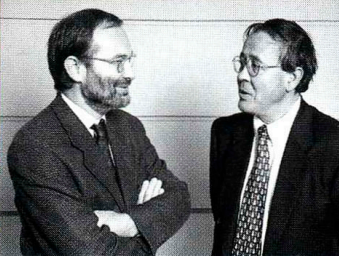
# architectur



- 1 **François JOUVEN**,  
président-directeur général  
du groupe SCIC
- 2 **Olivier PIRON**,  
secrétaire permanent  
au Plan Construction  
et Architecture
- 3 **Pierre MÉHAIGNERIE**,  
député maire de Vitré  
président du Conseil  
Général d'Ile et Vilaine  
et président du jury de  
l'architecture
- 4 **Christian HAUVETTE**,  
architecte
- 5 **Stanislas FISZER**,  
architecte
- 6 **Odile DECO**,  
architecte
- 7 **Jérôme TREUTTEL**,  
architecte
- 8 **François CHASLIN**,  
critique d'architecture

# ménagement

1 2



6 7 8 9

**1 Jean-Paul LAPIERRE,**  
directeur de la S2R (S<sup>2</sup>  
Rennaise de Rénovation)

**2 Philippe GENDRE,**  
directeur de la SETOMIP  
(Toulouse)

**3 Jean-Claude ENJALBERT,**  
directeur régional PACA  
de la Caisse des dépôts

**4 Jean-Pierre SCHAEFFER,**  
directeur de l'architecture  
du groupe SCIC

**5 Jean-Louis SUBILEAU,**  
président de G3A

**6 Gérard CHARLET,**  
directeur de projets  
à la SCET

**7 Pierre BOUSQUET,**  
directeur de projets  
à la SCET

**8 Bertrand PARCOLLET,**  
président du jury,  
directeur  
délégué à la SCET

**9 Jean-Marie SALOMON,**

10 11 12



13 14



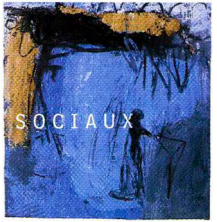
NANTES - RUE DE SMYRNE

45 logements locatifs collectifs, 3 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts  
et 600 m<sup>2</sup> de cour intérieure

Architectes : Eric Chameau et Alain Poivet

Maître d'ouvrage : SAMO

Assistance à la maîtrise d'ouvrage : SCIC-AMO Établissement Centre-Ouest



# Une addition de lieux

L'opération fait profil bas en tissu pavillonnaire. Assujettie à des règles restrictives d'emprise et de gabarit, elle épouse les contours tourmentés d'un terrain résiduel. Opportunément exploité jusque dans ses moindres recoins, ce foncier génère des constructions disparates, assemblées autour d'une cour dallée (le toit du parking). Un hall exubérant et des failles commandent les principaux accès à l'articulation des bâtiments. Leur addition compose un ensemble hétéroclite qui égrène des lieux divers sur l'envers de l'opération. Les parcours variés sillonnent la résidence au rythme des accès individualisés jusqu'à la terrasse qui dessert les duplex sous shed de l'immeuble sur rue. Cet habitat intermédiaire tend vers l'individuel sur l'arrière du terrain, le long du mitoyen dont la bande *non aedificandi* est recoupée en jardinets privés. Le logement traversant de type 3 ou 4 est à l'honneur. Accouplé par palier et reproduit jusque dans les pointes du terrain, ce modèle subit de sérieuses distorsions sans que l'habitabilité en soit compromise. Librement composée et empreinte d'une certaine naïveté, cette réalisation intimiste nécessitera un suivi méticuleux pour en conforter la qualité résidentielle.



LE TRAIN DES MAISONS SUR LE TOIT EN FRONT DE RUE



DES ACCÈS INDIVIDUALISÉS PONCTUENT LES ABORDS



LE BÂTI ÉPOUSE LES CONTOURS ANGULEUX DU TERRAIN



ARTICULATION D'UN GRAND HALL COLORÉ À L'ARTICULATION DES BÂTIMENTS